



## VETERANS DES ESSAIS NUCLEAIRES

Siège social : 187 Montée de Choulans – 69005 LYON

Site internet : [www.aven.org](http://www.aven.org)

Courriel : [aven@aven.org](mailto:aven@aven.org)

Tél. 09 70 44 05 80 – Fax 04 78 36 36 83

Le 15 Novembre 2009

### Communiqué de presse

Alors qu'un consensus semblait se dessiner sur la création d'une mission d'information sur les conséquences environnementales des essais nucléaires français en Polynésie, à la demande légitime du sénateur polynésien Richard Tuheiava, le représentant du président des affaires économiques du Sénat s'est déclaré opposé à la création de cette mission au prétexte que ce débat avait déjà eu lieu au sein de la commission des affaires étrangères lors de l'examen du projet de loi sur l'indemnisation des victimes des essais nucléaires.

L'AVEN ne peut que s'insurger contre cette décision, en effet rien dans le projet de loi en cours ne concerne concrètement les conséquences environnementales.

Après une proposition a minima d'indemnisation des travailleurs va-t-il falloir cautionner, sans qu'une expertise radiologique sérieuse ait été faite, le simple passage de bulldozers pour tout camoufler ?

C'est contraire aux règles élémentaires de radioprotection : force est de constater qu'après les effets de manche la chape du déni revient au galop.

C'est pourquoi notre association, et Moruroa e tatou rejoignent les protestations vigoureuses contre ce rejet de certains sénateurs, car les conséquences des essais nucléaires ne s'arrêtent pas à un saupoudrage médiatique d'indemnisation partielle.

Il y a en Algérie comme en Polynésie des sites à dépolluer, et non pas à enterrer au gré d'une communication ponctuelle.

L'AVEN et Moruroa e tatou ne sauraient en aucun cas se contenter du sort des irradiés en occultant les conséquences sur les populations et l'environnement ; ce n'est que vérité et justice.

Président AVEN